

Canada Province de Québec  
Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri  
Le 20 décembre 2021

À une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité tenue à la sacristie de Saint-Philippe-de-Néri, convoquée par le directeur général/secrétaire-trésorier, Monsieur Pierre Leclerc, conformément à l'article 152 du code municipal, tenu à 19 h, le lundi 20 décembre 2021, sont présents : Messieurs Alain Castonguay, Marco Lizotte, Jean-Charles Jean, Jean-Marie Michaud, Roland Lévesque et madame Kristina Bouchard formant quorum sous la présidence de son honneur le maire Monsieur Frédéric Lizotte, présent à la séance, ainsi que Monsieur Pierre Leclerc, directeur général/secrétaire-trésorier.

Comme il appert et a été reconnu que l'avis public de convocation a été signifié tel que requis par les dispositions du présent code;

Cette séance est convoquée selon l'article 956 du code municipal pour la préparation et l'adoption du budget 2022.

354-2021 **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par monsieur Frédéric Lizotte maire.

355-2021 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Monsieur le maire Frédéric Lizotte donne lecture des points inscrits à l'ordre du jour.

**Il est proposé par : monsieur Jean-Charles Jean**

**Et résolu unanimement que : l'ordre du jour soit accepté.**

356-2021 **Présentation des prévisions budgétaires 2022 (Revenus et dépenses)**

Le directeur général remet à chacun des membres du conseil le document intitulé « Prévisions budgétaires 2022 » avec explications.

Monsieur Pierre Leclerc, directeur général, présente les prévisions budgétaires suivantes :

**Revenus**

Tarification pour services municipaux	327 254.00\$
Autres recettes de sources locales	70 720.00 \$
Péréquation et diversification des revenus	183 168.00 \$
École primaire	11 006.00 \$
Taxe foncière générale	564 438.00 \$
Immeubles du Gouvernement fédéral	267.00 \$
Immeubles du Gouvernement du Québec	1 796.00 \$
Recettes du Site d'enfouissement	<u>96 050.00 \$</u>

**Grand total des revenus 1 254 799.00 \$**

**Dépenses**

Administration générale	268 765.00 \$
Sécurité publique	141 677.00 \$
Transport routier	187 287.00 \$
Hygiène du milieu	404 116.00 \$

Santé et bien-être	1 400.00 \$
Aménagement, urbanisme, développement et Supra-local	90 907.00 \$
Activités récréatives et culturelles	105 287.00 \$
Frais de financement	<u>55 360.00 \$</u>

**Total des dépenses** **1 254 799.00 \$**

**Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte**

**Résolu unanimement que :** le conseil accepte les prévisions budgétaires ci-dessus (Revenus et dépenses 2022). Une copie de ces prévisions est annexée à ce procès-verbal.

357-2021 **Adoption du programme triennal en immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024**

**Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay**

**Résolu unanimement qu' :** il soit par la présente résolution adoptée par le conseil municipal de Saint-Philippe-de-Néri le programme triennal en immobilisation qui se répartit comme suit :

Année financière	2022	2023	2024
Total des dépenses en immobilisations anticipées	475 000.00 \$	150 000.00 \$	200 000.00 \$
<b>Total des investissements</b>	<b>825 000.00 \$</b>		

La ventilation de ces immobilisations apparaît au document déposé en annexe. Pour certains projets la réalisation de ceux-ci est conditionnelle à l'obtention d'aides financières gouvernementales.

358-2021 **Publication du budget 2022**

**Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque**

**Et résolu unanimement qu' :** un rapport explicatif des prévisions budgétaires pour 2022 soit publié dans le journal l'Écho des Beaux-Biens lequel est distribué à chaque adresse de la municipalité (Ref. Article 957 du Code municipal). De plus, un rapport explicatif sera transmis lors de l'envoi des comptes de taxes 2022.

359-2021 **Avis de motion (Dépôt du projet de règlement numéro 301 concernant le taux de taxation pour l'année 2022)**

Monsieur Marco Lizotte, conseiller, donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du projet de règlement concernant le taux de taxation pour l'année 2022. Un résumé du projet du règlement numéro 301 a été fait par le directeur général et des copies du projet de règlement étaient disponibles.

360-2021 **Période de questions**

Toutes les réponses aux questions posées ont été données lors de la séance.

361-2021 **Levée de la séance**

**Il est proposé par : monsieur Jean-Charles Jean**

**Unanimement résolu que :** la séance soit close à 19h15.

\_\_\_\_\_  
Frédéric Lizotte, maire

\_\_\_\_\_  
Pierre Leclerc, dg/greffier, trés.

Je, Frédéric Lizotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du présent Code municipal.